

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 532

Artikel: Pour les réfugiés

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263154>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Petit Courrier de nos Lectrices

Etant entendu que les discussions autorisées par le Petit Courrier restent toutes cordiales, mais doivent favoriser la réflexion, Sylvie se permet de répondre au message de Une Economiste (N° 530), quoique celui-ci ne lui soit pas adressé.

Chère Madame, ne croyez-vous pas que l'absurde est dans l'exagération ? Vous parlez des échanges commerciaux entre les peuples, lesquels sont évidemment nécessaires, mais Recluse, Vox Populi et votre servante, envisagent simplement l'achat privé à l'étranger. Ces deux modalités, en principe liées, sont, dans la pratique, fort distinctes, l'une de l'autre. Votre fournisseur peut acheter en Chine une matière première dont l'équivalent n'existe pas en Suisse, mais vous avez, vous, le devoir de vous approvisionner chez le même fournisseur dont l'atelier occupe des ouvriers et ouvrières de votre race. Du moins il faut l'espérer ! Lorsque les choses auront repris l'équilibre nous pourrons peut-être parler autrement. Mais actuellement il est clairement de notre devoir de favoriser le commerce de chez nous, parce que la réciprocité est matériellement impossible. Les Français, par exemple, ne peuvent acheter en Suisse. Ceux qui ont excursionné à Genève cet été apportaient jusqu'à leurs provisions de bouche. Et je puis vous certifier, après enquête, que les Genevois qui vont faire le dimanche « un bon petit repas en Savoie à 20 francs par tête » songent beaucoup moins à venir en aide à une nation qu'à ménager leur propre bourse. Un autre exemple en sens inverse : Comment jugeriez-vous une personne qui privrait sa propre famille du nécessaire pour aider des étrangers ?... La cité est une famille.

En revanche, votre suggestion d'une « leçon de choses », enseignement de la coopération et de la paix autour de la table familiale, à propos des relations commerciales des pays, est excellente.

Correspondance

Solidarité économique nationale

N. D. L. R. — Le « Bureau Central pour une marque suisse d'origine » nous adresse, en nous priant de la publier à cette date du 22 octobre qui est celle de l'ouverture de la « Semaine Suisse », la lettre ci-après, suscitée par les idées échangées dans nos derniers « Petits Courriers », mais beaucoup trop longue pour figurer sous cette rubrique. Nous lui faisons donc place ici, prouvant de la sorte notre parfaite impartialité à l'égard des différentes idées manifestées par nos lectrices.

Soleure, le 23 septembre 1938.

Madame la rédactrice,

Dans le « Petit courrier des Lectrices » de votre journal, plusieurs de nos abonnées viennent de développer leur point de vue sur la question de savoir si l'on convient de donner une certaine préférence aux produits du pays ou de l'endroit où l'on habite, ou bien si la provenance de ces achats est indifférente.

Nous remercions votre abonnée qui a soulevé la question dans le numéro 528 du *Mouvement Féministe* du 27 août. Elle touche là un problème très complexe. Je pense qu'en général tout le monde est d'accord pour que les fonctionnaires publiques et les retraités fassent leurs achats autant que possible à leur lieu de domicile puisqu'ils sont payés directement et indirectement par leurs concitoyens. La question se complique lorsqu'il s'agit de personnes ayant un gain dépendant et se basant sur leur liberté, liberté de commerce, etc. ou sur des arguments de solidarité internationale, pour justifier leurs dépenses en dehors du domicile et même souvent du pays.

Il n'est sans doute pas nécessaire de faire ressortir longuement la situation critique de notre production nationale, par suite des difficultés que l'exportation des produits suisses rencontre et la lutte que d'autres branches doivent soutenir contre la concurrence étrangère bien mieux armée. Aussi longtemps que notre pays compte encore fin 1938 plus de 49 000 personnes cherchant des places et qu'en hiver ce chiffre monte à près de 100 000 nous ne pouvons guère non permettre le luxe de soutenir ces chômeurs des deniers publics au lieu de nous efforcer de les faire rentrer dans la production. Et celle-ci ne peut les absorber que si ses produits trouvent un écoulement assuré dans le pays avant tout.

Cette tendance, répondant au désir de soutenir nos compatriotes, nous fait-elle courir le risque de donner en plein dans l'autarchie, comme le craint « une économiste » qui exprime dans le N° 530 du 10 septembre ? Nous ne pouvons pas partager cette crainte, parce que le motif qui anime la consommatrice suisse donnant la préférence au produit national est tout différent de celui qui est à la base de l'économie des pays de dictature. Dans ces derniers, le développement porte vers la présomption de tout ce qui est national et le mépris et la haine de l'étranger. Chez nous, de telles conséquences ne sont guère à craindre. Mais d'autre part c'est précisément l'attitude des clients étrangers refusant nos produits qui nous a forcés, nous autres Suisses, à nous occuper un peu davantage de notre économie. Ceux qui ont assisté au début de la « Semaine Suisse » par exemple, il y a 21 ans, ou encore en 1931 et 1932 au début de la marque suisse de l'« Arbalète », ceux-là ne peuvent partager les sentiments développés par celles de vos abonnées qui critiquent en principe tout mouvement en faveur des produits nationaux.

Il va de soi que la préférence donnée aux objets de provenance du pays doit découler de la volonté d'aide et de solidarité nationale et que tout sentiment de haine doit être banni. Si c'est le cas, nous ne pouvons découvrir chez les consommateurs qui se laissent guider par de telles ré-

Une économiste à C.J.-L. (Montreux) (N° 531). — La Rédaction m'ayant communiqué votre message par lequel vous lui montrez de façon intéressante comment vous parlez d'expérience de la production du blé et de la consommation du charbon en Suisse, j'avoue comprendre encore moins votre raisonnement dans le précédent Petit Courrier, puisque vous savez ainsi pertinemment que nous devons acheter à l'étranger ces matières de première nécessité pour nous.

Avez-vous été à l'Assemblée de l'Alliance à Neuchâtel l'autre dimanche ? et si oui, n'avez-vous pas été frappée comme moi d'entendre le rapport de Mme Schönenauer sur le coût de la vie mentionner que, si nous sommes obligés en Suisse d'acheter des œufs en certaine quantité au Danemark, c'est pour permettre la vente de notre horlogerie dans ce pays ? Or, si vous, Sylvie, Vox Populi et toutes celles qui soutiennent la théorie de l'achat sur place, nous recommandiez maintenant de boycotter les œufs danois pour n'acheter que ceux de nos poules, ce serait les horlogers jurassiens, qui ne vendent plus leurs montres et pendules, subiraient de nouveau les atteintes de la crise, et réclameraient de la Confédération, des subsides que celle-ci préleverait par voie d'impôt indirect sur les ures ou les autres des matières de consommation immédiate, faisant ainsi d'importants sacrifices ?

Tout s'enchaîne si étroitement en matière économique que je ne puis m'empêcher de trouver dangereuses des recommandations, inspirées par les meilleures intentions assurément, mais ne tenant pas compte de certaines réalités.

J. F. (Lausanne) nous adresse sur cette même question, en les dédiant spécialement à Recluse et Vox Populi, des considérations fort intéressantes empruntées à Alphonse Karr, mais qu'il nous est impossible de publier aujourd'hui faute de place.

Jacqueline S. à Liette (Neuchâtel) et à C. J.-L. (Montreux) (N° 530 et 531). — Je ne partage pas votre opinion au sujet des grands magasins, qui au contraire, à mon avis, représentent la forme de l'avenir. Par la diminution de leurs frais généraux, par leur possibilité d'achats en grandes quantités, par leur facilités d'économie rapide, ils peuvent nous offrir de la marchandise à des conditions plus avantageuses, et de meilleure qualité. Ils me semblent aussi que ce sont eux, au contraire de ce que vous pensez, qui développent l'esprit d'initiative en cherchant sans cesse des formules nouvelles, et pour mon compte, je n'ai jamais eu l'impression de n'être qu'un numéro quand je fais des achats dans l'un d'eux, ceci tout simplement parce que les ventes touchant des primes sur la vente ont un intérêt direct à me satisfaire, alors que bien souvent, dans un petit magasin, la patronne étant occupée ailleurs, je ne trouve pour me servir qu'une petite employée maladroite et mal préparée, qui me laisse partie sans avoir cherché à me procurer ce que je demande.

Sylvie (Genève) à toutes les abonnées du « Mouvement ». — Que pense-t-on du projet de « refonte » de nos divers feuilles religieuses en un seul journal, rénové, cancé dans une forme plus complète et sur un plan général plus vaste ? Cette idée, exposée par le pasteur Max Dominique dans le dernier numéro de septembre du Messager paroissial, sauf erreur, semble très heureuse. Il serait intéressant de connaître les opinions ?

La Rédaction du « Mouvement » prie toutes ses correspondantes de bien vouloir s'efforcer de limiter les dimensions de leurs communications, celles-ci devant parfois en raison de leur ton gourmand être résumées ou raccourcies, ce qui risque forcément de nuire à leur intérêt.

— • —

J. F. (Lausanne) nous adresse sur cette même question, en les dédiant spécialement à Recluse et Vox Populi, des considérations fort intéressantes empruntées à Alphonse Karr, mais qu'il nous est impossible de publier aujourd'hui faute de place.

La Crèche de St-Gervais demande des jeux d'enfants et une machine à couture. Rue Lissignol.

Qui prête une fois par semaine, pour quelques heures de mariage, les services d'une coiffeuse de maison au Club de l'Amitié de la Ville ? Suisse, 10, 11, 12, Bégin, au local du Club, 23 av. Pictet de Rochemont, tél. 44327.

voire, directeur du Service médico-pédagogique d'observation, et Mme Bl. Richard, juge à la Chambre pénale de l'enfance.

Vendredi 4 novembre :

LAUSANNE : Association pour le Suffrage féminin, Lycée Club, 20, rue d'Etraz 20 h. 30 : Le rôle de la femme suisse à l'étranger, conférence publique par Mme Alice Brod, du Secrétariat des Suisses à l'étranger. (Tenir compte de la nouvelle adresse du Lycée).

Pour la publicité dans le MOUVEMENT, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soret, Genève.

NOTRE MARQUE

était déjà du temps de votre grand-mère la garantie de bonne qualité. Aujourd'hui elle est encore le guide le plus sûr de toute personne qui redoute une expérience souvent décevante.

Donnez donc la préférence aux produits capillaires et de beauté, ainsi qu'aux traitements de l'

INSTITUT PASCHE-VEVEY

TÉLÉPHONE 51347

Les échantillons **Cold cream, crème de jour, crème citron**, contre 40 cts. en timbres-poste.

L'INSTITUT PASCHE forme en tout temps des élèves. **Demandez nos nouvelles conditions.** Nous cherchons **voyageuses** à la commission présentant bien, et ayant déjà visité clientèle particulière.

Faites-vous un devoir d'acheter l'

Almanach Protestant

et Annuaire des Eglises romandes

EDITION 1939

Nombreux articles des meilleurs écrivains romands avec de nombreuses illustrations. **Prix : 1 fr.**

S'adresser à l'**ADMINISTRATION DE L'ALMANACH PROTESTANT**, 7, rue de Genève, Lausanne.

The International Suffrage News (JUS SUFFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde

(Texte anglais et français)

Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes

Prix de l'abonnement annuel : **6 sh.** **6,50 fr. suisses**

12, Buckingham Palace, Londres, S. W. I.



Dans la capitale, on mange et on dort à bon compte au DAHEIM
Alkoholfreies Restaurant Zeughausgasse Bern

La Maison de la Laine et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège - Genève (côté Poste) Tél. 45.991

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Impr. anc. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

LA CRÈME...

n'est pas du mortier, ne la gâchez pas
n'est pas du plâtre, ne la battez pas
n'est pas une relique, ne la conservez pas

MAIS...

fouettez-la très froide
fouettez-la en y incorporant de l'air
fouettez-la au moment de la servir.
Achetez celle des

LAITERIES RÉUNIES

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 43.285 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS



Mme A. M. (Vevey) . . . Fr. 20.—
Mme C. P. (Vevey) . . . » 5.—
Mme B. L. (Neuchâtel) . . . » 10.—
Mmes F. et A. (Le Locle) . . . » 4.—
Ch. S. G. (Neuveville) . . . » 5.—

Total à ce jour: Fr. 44.—

Listes précédentes: » 28.—

Total: Fr. 72.—

somme transmise au Comité de Genève pour le placement des réfugiés, qui, en nous accusant réception, nous charge de tous ses remerciements chaleureux. Notre souscription reste ouverte : chèque postal I. 943. (Indiquer au dos du coupon « Pour les réfugiés »).

A travers les Sociétés

Union des Travailleurs sociaux de Genève.

Mme Ritzel, Service social volontaire 2, rue des Barrières, recevra avec reconnaissance un parapluie enfant, quelques paires de draps, des couvertures de laine et deux drérons. Tél. 42817.

Le Foyer des Adolescents recevra avec reconnaissance des draps, des tapis de tables, lavabos, drérons, fourreaux d'édredons, et une essoreuse. S'adresser à Mme Bl. Richard 35, rue de l'Athénée.

Qui donnerait un linoléum au Service social? 2, rue des Barrières.